

DÉCLARATION DE MODIFICATION MAJEURE ULM (CLASSES 2 à 6)

Article 11 de l'arrêté du 23 septembre 1998 modifié relatif aux ULM

EXEMPLE

Titulaire de la carte d'identification

Nom : (nom / prénom ou raison sociale) <input type="checkbox"/> titulaires multiples* (joindre le formulaire R8-ULM-F201 sauf si ce formulaire, ou un équivalent, a été déjà transmis à la DGAC)	
Adresse :	Téléphone :
	Courriel :

* Si les cotitulaires n'ont pas donné délégation à l'un d'eux, ils doivent tous signer le présent formulaire

ULM modifié

Marques d'identification:	<input type="text" value="0"/> <input type="text" value="5"/> - <input type="text" value="X"/> <input type="text" value="X"/> <input type="text" value="X"/>	(ne rien inscrire si l'ULM ne possède pas encore de marques d'identification)
Constructeur, modèle : BEST OFF SKYRANGER SWIFT 912 ULSFR	N° de série (si applicable) : 1000	

Modification

Numéro (au choix du demandeur ; par ex. [nom]-[num] ou [marques]-[num], avec num = 001, puis 002) :
Personne/organisme ayant réalisé la modification : propriétaire ou atelier
Description : changement d'hélice
Éléments descriptifs de l'ULM modifié : j'atteste que l'ULM est conforme aux éléments descriptifs fournis en pièce jointe.

Sections ❶ et ❷ ci-dessous: renseigner seulement la ou les section(s) qui vous concerne(nt)

❶ Demande de nouvelle carte d'identification : changement du code d'identification

Cette section ne concerne que les ULM de série, lorsque la modification est prévue par le constructeur sur une autre fiche d'identification que celle mentionnée sur la carte d'identification de l'ULM, ou une autre révision de la fiche.

Je demande la mise à jour de la carte d'identification afin qu'y soit mentionnée le code d'identification suivant :

Numéro de la fiche d'identification :

a	b	c	d	e	f	Rév. n°

ou numéro du formulaire de référence de dossier technique (FRDT, selon arrêté du 17 juin 1986) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Rappel : la carte d'identification actuelle reste valide pendant 2 mois après la date de signature du présent formulaire, sous réserve d'être accompagnée d'une copie de la déclaration de modification majeure (éléments descriptifs de l'ULM modifié).

- J'atteste que les conditions d'installation de la modification définies par le constructeur ont été respectées et, le cas échéant, que la documentation d'utilisation et d'entretien a été mise à jour.
- J'atteste que l'ULM modifié est entièrement conforme aux éléments descriptifs de la fiche d'identification (ou au FRDT) ci-dessus :
 - oui
 - non (il y a des différences entre l'ULM et la fiche) : renseigner la section ❷ ci-dessous

❷ Déclaration de conformité aux conditions techniques applicables

Cette section concerne tous les ULM sauf les ULM de série dans le cas où l'ULM modifié est entièrement conforme aux éléments descriptifs d'une fiche d'identification du constructeur (voir la section ❶ ci-dessus).

J'atteste

- que l'ULM modifié satisfait aux conditions techniques de navigabilité suivantes :
 - conditions techniques définies au § 7 de l'instruction du 24 juin 2019 relative aux ULM
 - conditions techniques complémentaires¹ liées à une utilisation ou des caractéristiques de conception nouvelles ou inhabituelles:

	Caractéristiques particulières	Conditions techniques complémentaires
<input type="checkbox"/>	Aucune : l'ULM ne présente pas de caractéristique particulière d'utilisation ou de conception nécessitant des conditions techniques complémentaires.	
<input checked="" type="checkbox"/>	Parachute de secours	PS éd.1 du 23/06/2004 *
<input type="checkbox"/>	Train rentrant	TR éd.1 du 31/03/2003 *
<input type="checkbox"/>	Hélice à pas variable (=> ex : E-Props Glorieuse)	HPV éd.1 du 31/03/2003 *
<input type="checkbox"/>	Aptitude au remorquage de planeurs	RP éd.1 du 22/12/2011 *
<input type="checkbox"/>	Hélicoptères ultralégers	code HUL éd. 1 du 13/03/2012
<input type="checkbox"/>	Autre ² :	

* téléchargeables sur <https://www.ecologique-solaire.gouv.fr/ulm-introduction#e7>

J'atteste (suite) :

- que la modification n'impacte pas la hauteur minimale de vol à laquelle le niveau sonore est inférieur ou égal à 65 dB(A) (défini dans les conditions fixées par l'arrêté du 24 février 2012 relatif au bruit émis par les ULM) ou bien qu'une nouvelle hauteur minimale de vol a été déterminée et, le cas échéant, indiquée dans le manuel d'utilisation.
- tenir les justifications correspondantes à la disposition des autorités.

Rappel : une copie des éléments descriptifs joints au présent formulaire doit accompagner à tout instant la carte d'identification de l'ULM.

(1) Conformément à l'article 8-1 de l'arrêté du 23 septembre 1998 modifié relatif aux ULM, le ministre peut imposer des conditions techniques complémentaires (CTC) pour prendre en compte une utilisation ou des caractéristiques de conception nouvelles ou inhabituelles par rapport aux pratiques de conception sur lesquelles reposent les conditions techniques applicables du § 7 de l'instruction du 24 juin 2019 relative aux ULM.

(2) Le tableau ci-dessus liste les conditions techniques complémentaires prédéfinies. Le demandeur doit contacter le pôle DSAC/NO/NAV (ulm@aviation-civile.gouv.fr) si son ULM présente d'autres caractéristiques nouvelles ou inhabituelles susceptibles de nécessiter la définition de conditions techniques complémentaires.

Signature

Je déclare

- que l'ULM modifié est apte au vol
- la sincérité des informations ci-dessus et avoir été informé que toute fausse déclaration peut être punie par la loi
- avoir été informé que mes informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé*

Date :

Nom, prénom, signature (et cachet de la société, le cas échéant) :

*Conformément au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 "RGPD" et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 "Informatique et Libertés", vous êtes informé que les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité de traiter votre demande selon la réglementation applicable à l'activité. Pour toute information relative à ce traitement et pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser au pôle DSAC/NO/NAV de la DGAC (50 rue Henry Farman, 75720 Paris Cedex 15 - ulm@aviation-civile.gouv.fr), au correspondant du délégué à la protection des données de la DGAC (sg-dpd-dgac-bf@aviation-civile.gouv.fr) ou consulter les informations disponibles sur <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>.

Documents à joindre

Dans tous les cas	<input checked="" type="checkbox"/> éléments descriptifs de l'ULM modifié (formulaires R8-ULM-F002 à F004, selon la classe) <input checked="" type="checkbox"/> fiche de pesée à jour
En cas de demande de nouvelle carte d'identification (changement de la référence de la fiche constructeur)	<input type="checkbox"/> copie de la fiche d'identification (ou du FRDT) référencé(e) à la section ❶ « Demande de nouvelle carte d'identification : modification du code d'identification » <input type="checkbox"/> formulaire R8-ULM-F501 de déclaration d'aptitude au vol
Dans le cas de titulaires multiples	<input type="checkbox"/> formulaire R8-ULM-F201 listant les cotitulaires et, le cas échéant, accordant délégation à l'un deux (sauf si ce formulaire, ou un équivalent, a déjà été transmis à la DGAC)

Ce formulaire et ses pièces jointes doivent être adressés au bureau régional de la DGAC territorialement compétent pour le lieu d'attache de l'ULM. Coordonnées disponibles sur <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ulm-introduction#e9>.